

Désignation des Relais défense en établissement (RDE) – année 2024-2025

Instruction du 19 septembre 2024 relative à la désignation des Relais défense en établissement (RDE) pour l'année scolaire 2024-2025

Rectorat de l'académie de Créteil
Délégation académique à l'éducation à la défense
Trinôme académique

Affaire suivie par : Alice Marsol

Tél : 01 57 02 68 48

Mél : alice.marsol@ac-creteil.fr

Texte adressé à Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

s/c de Mesdames et Monsieur les inspectrices et inspecteur d'académie, directrices et directeur académiques des services de l'Éducation nationale de la Seine-et-Marne, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne.

Références :

- *Protocole interministériel du 20 mai 2016 développant les liens entre la jeunesse, la défense et la sécurité nationale*
-

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement,

Depuis la loi du 28 octobre 1997, qui suspend le service national, et les protocoles successifs qui définissent les orientations du partenariat Défense-Education nationale (notamment le protocole interministériel du 20 mai 2016), l'École a reçu la responsabilité de renforcer le lien Armée-Nation, particulièrement par la déclinaison du lien Armée-Jeunesse.

Dans chaque académie, le Trinôme a pour mission de piloter et de développer l'éducation à la défense. Le Trinôme académique est composé d'un délégué académique à l'éducation à la défense représentant la rectrice, d'un représentant de l'autorité militaire territoriale, et du correspondant de l'association régionale de l'Institut des hautes études de défense nationale (Union-IHEDN). Le Trinôme assure le suivi des projets en lien avec les questions de défense et de sécurité (partenariats : Classes de Défense et de Sécurité Globale (CDSG), Cadets...) et propose des actions, des projets et des formations aux équipes pédagogiques, en lien avec des associations (ONaCVG, Souvenir français...) et des institutions (ECPAD, Service historique de la Défense, CIRFA...).

L'éducation à la défense vise à offrir aux élèves les moyens de comprendre les enjeux de défense et de sécurité. Il contribue à la formation de citoyens informés et engagés. L'enseignement de défense est présent dans les programmes du collège et du lycée, notamment ceux d'histoire-géographie et d'EMC par le biais des [« entrées défense » des programmes](#). Néanmoins, il peut concerner toutes les disciplines et s'intègre dans les parcours éducatifs (Parcours avenir, de santé, d'éducation artistique et culturelle, citoyen). L'enseignement de défense sensibilise professeurs et élèves au devoir de défense comme à l'esprit de défense. Il s'incarne en classe dans un enseignement vivant et dans des projets collectifs au sein de l'établissement.

Le **relais défense en établissement (RDE)** joue un rôle essentiel dans la promotion des thèmes relatifs aux questions de défense et de sécurité ainsi que dans la mise en cohérence des initiatives de tous les acteurs de la communauté éducative. Sa mission principale est de communiquer à la communauté éducative les informations autour des questions de défense et de sécurité qui lui sont transmises, notamment la lettre d'information EDUCADEF envoyée une fois par période. Il peut également promouvoir et organiser des actions développant l'esprit de défense, et mettre en lien les équipes pédagogiques avec les acteurs du Trinôme. Il revient au Trinôme académique de contribuer à sa formation continue, et de l'accompagner dans ses actions au profit des élèves.

À cette fin, il est nécessaire que chaque établissement dispose d'un relais défense. **Nous vous remercions d'identifier une personne-ressource en établissement pour assurer ce rôle (enseignant, CPE, Psy EN, personnel, administratif, personnel de direction etc.).** A défaut, nous vous adresserons les informations destinées aux RDE.

Vous êtes invités à compléter un formulaire afin de communiquer les coordonnées et le cas échéant, le changement de relais défense en établissement à Mme Alice Marsol, IA-IPR, déléguée académique à l'éducation à la défense. Vous accédez au formulaire en cliquant sur le lien suivant : <https://framaforms.org/relais-defense-en-etablissement-2024-25-1663528328>

Nous vous remercions de votre contribution à la promotion de l'esprit de défense et à la formation civique de nos élèves.

Les délégués académiques à l'éducation à la défense et au trinôme académique

Alice Marsol et Pierre-Marie Giard